RÉGION DES CASCADES

Travaux de transformation du forage du jardin communal en AEP au profit de la commune de Dakoro

Avis de demande de prix Nº 2025-001/RCAS/PLRB/CDKR/CCAM du 27 mai 2025 Financement: budget communal (Fonds minier) gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Dakoro.

1. La commune de Dakoro lance une demande de prix ayant pour objet la transformation du forage du jardin communal en AEP au profit de la commune de Dakoro;

Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal (Fonds minier) gestion 2025.

2.La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie U2 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en un lot unique comme suit : travaux de transformation du forage du jardin communal en AEP au profit de la commune de Dakoro ;

Enveloppe: dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA TTC;

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Dakoro tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures tél. 73 76 76 32
- 5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Loumana dans la province de la Léraba et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.
- 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse du Secrétariat général de la mairie de Dakoro, avant le 16/06/2025, à 9 heures 00 minute. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7.Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Dominique KONTOGOM Secrétaire Administratif